



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Morbihan

Vannes, le 28 septembre 2022

Tél : 02 97 47 18 15
sdap.morbihan@culture.gouv.fr

L'architecte des bâtiments de France

à

Monsieur le Maire de Vannes
Hôtel de Ville
Place Maurice Marchais
secrétariat général
direction de l'aménagement
56000 VANNES

OBJET : Ville de Vannes - Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
Réf. OC/Fil n° 125

Monsieur le Maire,

En réponse à votre courrier en date du 19 juillet dernier j'émetts un avis favorable sur la modification n°1 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de la Ville de Vannes approuvée par délibération n°4 du 4 avril 2022.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'architecte des bâtiments de France
Chef de l'Unité départementale
de l'architecture et du patrimoine du Morbihan,

Olivier CURT